



N° 104  
20 février 2002  
Bimensuel

## Dans ce numéro

 **CONSEIL D'ETAT**

Bilan de législature 1998 - 2002: la marche imperturbable de la modernisation.

3

 **ACTUEL**

Enseignement: une nouvelle formation à la HEP pour lutter contre l'échec scolaire et la marginalisation des enfants «différents».

7

 **EMPLOI**

28 postes vacants.

8

 **MODERNISATION**

Les entretiens d'appréciation seront généralisés à l'ensemble de l'administration d'ici fin 2002. Selon une enquête du SCRIS, 85% des collaborateurs du DIRE et du DEC sont satisfaits des entretiens qu'ils ont vécus.

12

 **CONSEIL D'ETAT**

Les décisions de la quinzaine.

14

 **BOUQUINER**

Marie Gilliard Malherbe: *A l'étroit dans ma peau de femme.*

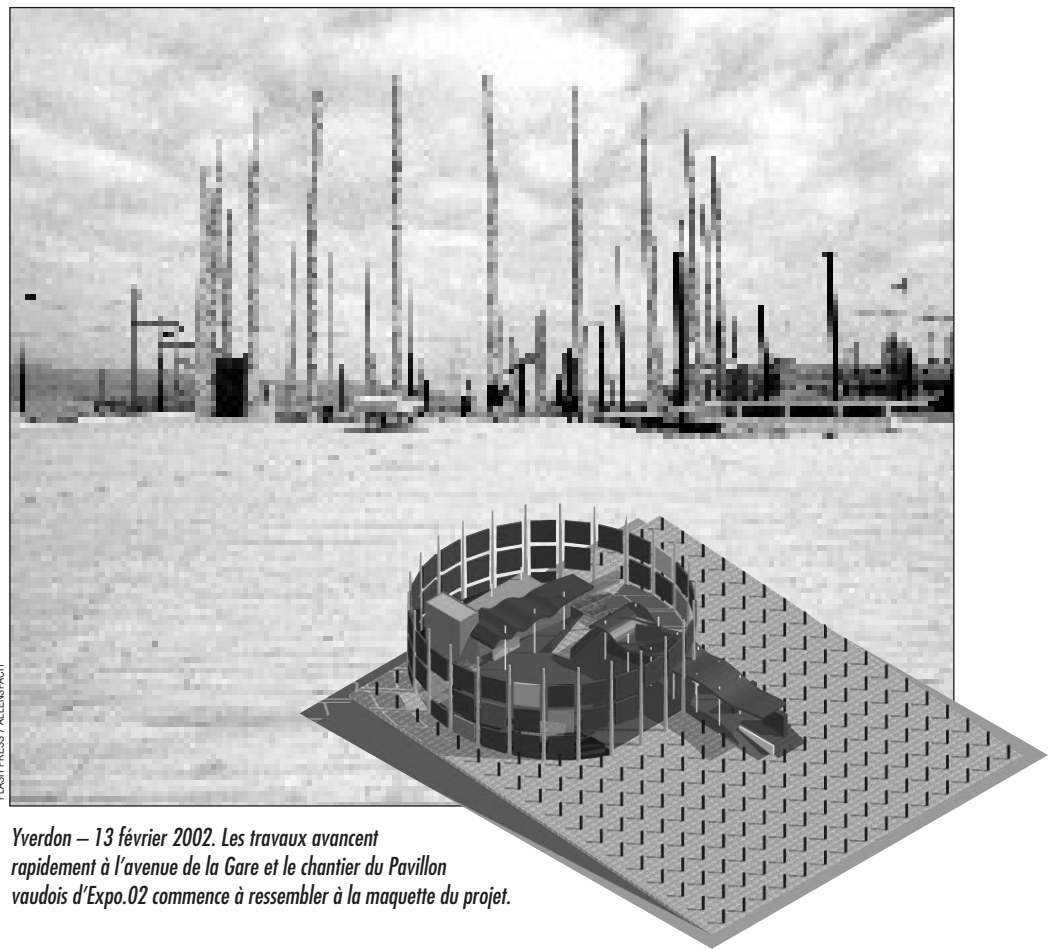
15

 **MEMENTO**

Mu.dac: partie de cache-cache au travers de l'histoire du camouflage.

16

# Expo.02: la participation du canton, discrète mais...



Yverdon – 13 février 2002. Les travaux avancent rapidement à l'avenue de la Gare et le chantier du Pavillon vaudois d'Expo.02 commence à ressembler à la maquette du projet.

Ils ne sont pas très nombreux, c'est vrai. Mais aussi discrets qu'ils soient, parallèlement à leur travail au sein de l'administration vaudoise, ils participent à la formidable aventure qu'est Expo.02. Jour J-3 mois avant l'ouverture de l'exposition nationale: *La Gazette* vous propose un dossier en deux volets qui vous présente ces collaborateurs de l'Administration cantonale vaudoise au travers des projets sur lesquels ils planchent. L'un d'entre eux est d'ailleurs en train de prendre racine à Yverdon et formera d'ici le 15 mai l'étonnant pavillon vaudois, baptisé «Espace Vaudois – un Art de Vivre». Produits du terroir, vins, spectacles et

concerts se dévoileront et se dégusteront au sein d'un îlot dont les parois tendues de verdure évolueront au gré de la météo. A la fois éphémère – il disparaîtra peu après la fermeture d'Expo.02 – et éternel, à l'instar du cycle des saisons qui marque encore aujourd'hui les activités d'un canton essentiellement agricole.

Le deuxième volet du dossier, qui paraîtra ultérieurement traitera du rôle de la police et du service de la protection de l'environnement dans la vie d'Expo.02 ainsi que de la «Heimatfabrik» ou la notion de patrie réinterprétée par l'Espace Mittelland dont le canton est membre.

**Dossier pages 4 à 6**





## Bilan de la législature 1998-2002

*Au bilan de sa législature, le Conseil d'Etat signale l'échec du redressement des finances publiques. Mais aussi beaucoup de réussites, consolidées par des votes positifs du peuple vaudois. Et une modernisation qui suit son cours en dépit des obstacles politiques ou financiers.*

Pour le Canton de Vaud, la législature qui s'achève correspond à une période de reprise économique — certes ralentie depuis les événements du 11 septembre 2001 — et de modernisation. Dans l'ensemble du canton, le bilan de ces quatre années est positif. Le niveau général de formation, le climat social ainsi que l'attractivité du canton peuvent être qualifiés de bons à excellents par rapport aux moyennes suisses ou européennes.

### Les «orientations» de 1996

Dans ce contexte, l'Etat a poursuivi et réalisé des projets de première importance pour le canton et sa population. S'il ne faut pas cacher que l'objectif du redressement des finances cantonales n'a pas été atteint, le Conseil d'Etat, dans le droit fil des

# La marche imperturbable

orientations gouvernementales publiées en 1996, a continué de mettre l'accent sur les réformes qu'il mène tout à la fois pour développer les atouts du canton et moderniser l'Etat. Ces deux lignes de force sont indissociables.

L'Etat doit en effet évoluer, adapter son organisation et son fonctionnement, améliorer les conditions cadres des activités économiques, contribuer à assurer une bonne qualité de vie, entreprendre et favoriser les collaborations qui s'imposent à l'intérieur et à l'extérieur du canton. Les projets majeurs qui se sont achevés ou qui ont été initiés au cours de cette législature attestent cette volonté stratégique.

Il en va ainsi de la coopération entre les Hautes écoles lémaniques (Vaud, Genève, Confédération), scellée par un vote populaire, du renforcement et des succès probants de la promotion économique, des réformes institutionnelles profondes telles la démarche EtaCom et la péréquation qui l'accompagne, de la réorganisation de l'Ordre judiciaire, ou encore de la réforme conduite à l'enseigne d'«Eglise à venir».

Un effort significatif de révision des conditions cadres est venu compléter ces changements structurels, caractérisé par l'adoption des lignes directrices du plan directeur cantonal et par différentes révisions législatives touchant un spectre large d'activités de la population (nouvelles lois sur la fiscalité, les déchets, les auberges et débits de boissons, la santé publique).

Cette rénovation aux facettes multiples se caractérise aussi par l'ouverture toujours plus marquée vers l'extérieur, comme en témoignent la collaboration triangulaire des Hautes écoles, déjà citée, la construction d'un gymnase intercantonal dans La Broye, les projets communs avec le Valais et Vaud dans le Chablais, en particulier dans le domaine hospitalier, la création d'une Haute école de théâtre de la Suisse romande et la mise en commun des ressources avec Neuchâtel pour la promotion économique à l'étranger. Ces faits mettent en lumière l'intensité des travaux accomplis au service d'une idée stratégique claire. Le rétablissement des finances cantonales en est aussi un élément clé.



### PETITES ANNONCES

**Vacances:** Pour vos vacances de Pâques, louez une maison en Espagne! A 750 km de Lausanne, maison de 3 ch. (4-5 pers.), tout confort près de la plage et toute commodité. 65 frs/nuît. Tél.: 021 636 05 73/le soir, ou 021 692 44 80/l'après midi.

**Vacances:** Croisière aux Caraïbes sur voilier privé de 15 mètres avec équipage 2 cabines doubles privées, tout confort. Sfr. 680.- p/personne et p/semaine + caisse de bord. N'hésitez pas a nous contacter: caribes2002@caramail.com ou fax 00 871 76 18 45 416.

**Vacances:** Croisière sur un voilier du 12 au 26 octobre 2002, avec skipper expérimenté, de Kos à Athènes. Equipiers bienvenus, même sans expérience de la navigation. Frais partagés. Tél.: 079/684 36 17.

**Vacances:** Profitez des vacances de Pâques! et louer une chambre chez l'habitant à Budapest. Max 4 pers., 25 frs/nuît par pers. Tél. prof.: 021/ 692 44 80

**A vendre:** poussette Bébé Confort neuve, motifs oursins. frs 200.-. Tél.: 021/732 20 17 (le soir)

**Cherche à louer:** sur la Rivière vaudoise (idéalement dans les hauts de Vevey) 1-2 places de parc couvert, 076/ 366 36 15

**Recherche:** appartement de 3 pièces + balcon + pl. de parc, région de Bussigny et environs. Orientation sud-ouest, tranquille et si possible agencé. Max: 900 frs par mois, charges comprises. Tél.: 021/316 88 14 (prof.) ou 021/702 21 27 (répondeur).

**A louer:** dès le 1<sup>er</sup> mars 2002, place de parc extérieure située ch. de Montmeilan 21, 1005 Lausanne, Fr. 90.-/mois. Tél. 079/206 07 46.

**A vendre:** pour BMW série 3 (1990-1998), 4 jantes alu 16" avec pneus Michelin Pilot 225/50 x 16. Le tout à l'état de neuf. Au plus offrant. Tél. prof.: 024/557 70 88 ou natel: 079/404 22 23.

**A vendre:** à Leysin, charmant studio 35m<sup>2</sup> dans petite résidence-chalet; ensoleillé, terrasse, magnifique vue sur les Alpes. Prix à discuter. Renseignements: réf. 5893-5, 024/494 15 15.

**A vendre:** VW Passat Variant (break) 2.5 TDI 4 motion 150 CV, modèle janvier 2000. 15'800 km, bleu indigo nacré, intérieur cuir beige, décoration ronces de noyer, phares au xénon, diverses options, état neuf, 42'500 francs. Tél.: 078/805 99 44, (prof.) 021/ 637 63 82 ou 021/691 10 86 (soir).



**La Gazette**

Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Jacqueline Lemahieu, Isabel Balitzer Domon, Catherine Lavanchy, Didier Erard, .

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: la.Gazette@chancellerie.vd.ch

# de la modernisation

## Refus du frein à l'endettement

Le projet d'assainir les finances publiques, annoncé par le gouvernement au début de la législature, n'a pas pu être réalisé, malgré les efforts et les sacrifices consentis. Le refus d'un mécanisme de frein à l'endettement, en votation populaire en novembre 1998, a rendu difficiles les conditions politiques du redressement souhaité.

Néanmoins, cette situation ne doit pas masquer les progrès, les réussites et les réalisations de cette législature. La modernisation de l'Etat a suivi son cours malgré les difficultés budgétaires. L'Etat a su adapter ses prestations à l'évolution très rapide de la société, notamment dans les domaines de la santé, de l'action sociale, de la protection de l'environnement et de la formation. Si le volet des recettes issues du processus de la Table ronde n'a été que faiblement réalisé, le volet des économies a été quant à lui mis en œuvre pour une large part.

## Nouveaux instruments de conduite

Aux yeux du Conseil d'Etat, l'équilibre financier n'est pas une fin en soi, mais une condition nécessaire à une action efficace et durable ainsi qu'à l'aboutissement de nombreux projets en cours.

Dans cette perspective, le Conseil d'Etat s'est doté de nouveaux instruments de conduite devant permettre à l'Etat d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2004. Il a introduit une planification financière pour guider l'élaboration des budgets, rodée en 2001, et mise en outre notamment sur le développement du contrôle de gestion, instrument permettant de s'assurer que les ressources utilisées pour réaliser les missions et les objectifs le sont avec efficacité et efficience.

• **Ce texte est tiré de l'introduction du bilan de la législature 1998-2002. Le texte intégral de ce bilan est publié sur le site internet de l'Etat de Vaud ([www.vaud.ch](http://www.vaud.ch)).**

## La moitié pleine du verre

*Il vaut la peine de se pencher sur le bilan de la législature qui finit. En toute objectivité, ce bilan est impressionnant. Il permet de relativiser les clichés pessimistes, moroses ou masochistes qui occupent le devant de la scène dans les médias et dans l'opinion publique. Le prétendu démantèlement de l'Etat est contredit par l'augmentation des prestations dans les domaines de l'aide sociale, de la santé et de la formation. La prétendue inertie de l'Etat dans le domaine économique est infirmée par les statistiques de l'emploi et des implantations de nouvelles entreprises dans les secteurs de pointe. Le prétendu divorce entre le peuple et les autorités cantonales est démenti par le tableau des scrutins populaires, d'où il ressort que sur treize votations, le peuple a suivi onze fois les recommandations du Conseil d'Etat.*

*Naturellement, tout n'est pas rose, chacun le sait. Le verre est à moitié vide ou à moitié plein. Ce n'est pas sombrer dans l'autosatisfaction dégoulinante que de porter, pour une fois, le regard sur la moitié pleine du verre. C'est au contraire une nécessité d'hygiène mentale. En fin de compte, malgré l'obsession des budgets déficitaires, et malgré les insuffisances de la collégialité gouvernementale, l'Etat a rempli ses missions au service de la population du canton. Parallèlement, l'administration mène de front une série de réformes destinées à moderniser son fonctionnement interne et à adapter ses prestations à une demande sociale de plus en plus exigeante. Dans ces circonstances, l'aboutissement du projet triangulaire de coopération universitaire, la mise sous toit de la nouvelle loi sur le personnel ou encore l'avancement du chantier EtaCom constituent d'authentiques performances.*

*Il y a, derrière ces réussites, des sommes de compétences, d'engagement et de sens du service public. Des pédagogues, des policiers, des assistants sociaux, des infirmières, des cantonniers, animés par la vocation de leur métier et confrontés à des exigences de plus en plus complexes. Des gestionnaires et des fonctionnaires privés du confort des anciennes routines et participant à l'invention aventureuse d'une administration moderne. Et on voudrait que ça baigne dans l'huile?*

Laurent Rebeaud

## Votations cantonales de la législature 1998-2002

Les objets marqués en vert sont ceux où le peuple n'a pas suivi la recommandation du Conseil d'Etat.

Date	Objet	Recommandation du Conseil d'Etat	% de oui
07. 06. 98	Révision totale de la Constitution	OUI	80, 3 %
	Election d'une Assemblée constituante	OUI	73 %
29. 11. 98	Frein à l'endettement	OUI	45, 5 %
	Référendum financier	OUI	52, 9 %
13. 06. 99	Centre d'enseignement de Marcelin	OUI	59 %
24. 10. 99	Centre de traitement psychiatrique à Yverdon	OUI	70, 4 %
21. 05. 2000	Fonds de péréquation EtaCom	OUI	63, 5 %
24. 09. 2000	Initiative pour des hôpitaux de proximité	NON	49, 8 %
10. 06. 2001	Projet triangulaire, Ecole de pharmacie	OUI	53, 7 %
	Projet triangulaire, loi sur l'Université	OUI	59, 3 %
	Initiative pour un taux communal unique	NON	31, 5 %
23. 09. 2001	Loi sur la Banque cantonale vaudoise	OUI	44, 6 %
	Projet TRIDEL	OUI	58, 9 %



# Expo.02 et nous...

## Une fanfare de 1500 musiciens!

*La nuit s'étire encore lorsqu'à 4 heures du matin une trompette aigrette invite des centaines d'instruments à la suivre dans une déferlante musicale. La journée vaudoise du 29 juin 2002 vient de commencer à Yverdon. Place à J'YVé!*



*Le bureau de production de la journée cantonale J'YVé: Baptiste Allemand et Florence Integlia qui ont rejoint l'équipe à la fin de leur apprentissage à l'Etat de Vaud, Romain Rossel, responsable technique et Jeanne Perrin, adjointe de production, entourant Denis Alber, chef du projet J'YVé!, et la maquette de l'arteplage d'Yverdon qui accueillera une partie des animations de la journée cantonale du 29 juin prochain.*

**1**er septembre 2000, Denis Alber entame son mandat. Chef de projet Expo.02 tout juste nommé, il est invité par le Conseil d'Etat, par la voix du département de la formation et de la jeunesse (DFJ) en charge du dossier Expo.02, à mettre sur pied la journée cantonale vaudoise - l'exposition nationale comptera 18 journées cantonales, certains cantons s'étant associés pour en mitonner une ensemble - qui se déroulera le 29 juin à Yverdon. A Denis Alber de donner envie aux Vaudois de venir à une Expo qui suscitait alors plus de doutes que d'enthousiasme. Afin de faire la nique aux râleurs, la journée est baptisée *J'YVé!* et un propose programme rassembleur. «C'est un projet qui implique des milliers de personnes, des élèves en passant par des artistes, des fanfares ou des associations; une façon de réunir les Vaudois derrière une journée pendant laquelle chacun trouvera

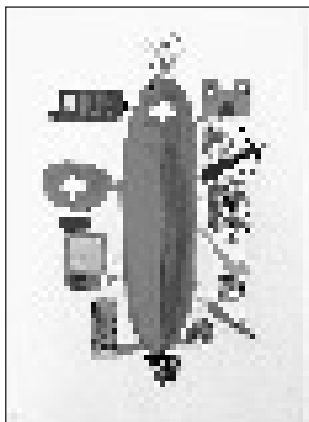
des animations à son goût. Et puisque la saucisse fait partie de notre gastronomie, elle y trouvera aussi sa place», glisse malicieusement Denis Alber.

### Entre fanfare et Béjart

Pas de doute, pour cet homme passionné par la création - avant de prendre en charge *J'YVé!*, Denis Alber s'était fait un nom dans l'organisation de spectacles et dans la chanson - la journée cantonale doit être celle de tous les Vaudois. «Le plus urgent à mon arrivée, fut de rapidement mettre sur pied un concept. Pour ce faire, je me suis entouré d'une équipe composée notamment de deux anciens apprentis de l'ACV, d'un responsable technique et d'une adjointe», précise Denis Alber, qui parallèlement à la gestion de la journée vaudoise veille à la coordination des différents projets vaudois liés à l'Expo, informe régulièrement le Conseil d'Etat de l'évolution des travaux et

participe aux séances touchant à l'arteplage d'Yverdon et aux journées cantonales. Un déploiement d'énergie qui culminera le 29 juin grâce, entre autres, à un concert incroyable réunissant 1500 musiciens, membres de fanfares vaudoises, et à un spectacle, encore aujourd'hui entouré de mystère, du Ballet Béjart (voir encadré).

Il paraît, et ce sont les 18 délégués des journées cantonales qui l'affirment, que le projet vaudois est l'un des plus avancés. Donc, même si l'angoisse commence à guetter l'équipe de *J'YVé!* - «les délais sont de plus en plus courts, des milliers de personnes travaillent ensemble et les temps de réaction doivent être très rapides et cohérents pour que tout s'enchaîne parfaitement le 29 juin» - le pari est sur le point d'être gagné: attirer et séduire autant, si ce n'est plus, de visiteurs que lors de la journée vaudoise de l'exposition de 1964, soit 86'000 visiteurs. - AG



*Plus de 300 classes ont participé au concours Graffiti qui a vu le jury choisir ces 5 réalisations destinées à servir d'affiches lors de la campagne de promotion de la journée cantonale. L'ensemble de tous les dessins sera exposé dans le cadre de l'Espace vaudois dès le 29 juin.*





Délégués du canton de Vaud au comité organisateur du projet «L'Espace vaudois – Un Art de Vivre»: Gérard Moser, adjoint au Service de l'économie et du tourisme, Georges Herbez, adjoint au chef de service et Pascal Wuillamoz, du Service de l'agriculture.

# Ephémère et superbe, le pavillon vaudois se déguste

*Fleuri au printemps, feuillu et bruissant l'été, flamboyant et sur le déclin en automne, le pavillon cantonal raconte le pays de Vaud, ses produits du terroir, ses vins et ses habitants.*

Même si les automobilistes d'Yverdon râlent – les places de parc situées à proximité de la gare ne sont plus qu'un souvenir – ils peuvent en contrepartie se gorgier d'un spectacle aussi inédit que spectaculaire. Insolents, 26 troncs d'épicéa disposés en un cercle de 30 mètres de diamètre, s'élancent

vers les nuages. «Le bois a été offert par la commune de Sainte-Croix. Et cela n'a pas été une mince affaire que de couper autant de troncs parfaitement droits», précise Georges Herbez, adjoint au chef de service de l'agriculture et délégué cantonal avec deux de ses collègues du département de

l'économie au comité en charge du projet *L'Espace vaudois – un Art de Vivre*. Un projet qui s'articule autour de la construction et de l'animation du pavillon vaudois dont les travaux ont commencé le 7 janvier, à l'entrée du *Corso*, la voie d'accès à l'arteplage.

## Course au financement

Si le concept d'un pavillon vaudois a été d'emblée une évidence, sa concrétisation fut plus complexe. La naissance officielle de l'association *L'Espace vaudois – un Art de Vivre*, en juillet 2001, témoigne du flottement de départ. «En fait, ce sont diverses associations qui ont progressivement donné corps au pavillon en choisissant d'en faire une vitrine des produits du terroir, des vins et du tourisme rural notamment», explique Georges Herbez. Ce dernier a cependant rapidement réalisé qu'il devenait nécessaire, dans un souci d'efficacité, de créer une association faîtière chargée de chapeauter ces différents partenaires (Association pour le développement du Nord Vaudois, l'Office du Tourisme vaudois, l'Office des vins vaudois, Prométerre, l'Association vaudoise pour le tourisme rural, la Fédération du tourisme rural de Suisse romande).

«Il nous fallait un président charismatique et dynamique, et Yves Christen, que nous avons sollicité, a répondu présent», raconte Georges Herbez qui se félicite également de la volonté du nouveau président de voir le pavillon réussir et ce tout en respectant le budget de 3 millions de francs, dont 500'000 versés par le canton. Le budget, cet éternel os que les concepteurs ont finalement décidé de digérer en revoyant à la baisse taille

(suite en page 6)

Des compléments d'informations sur les manifestations organisées dans le cadre de la journée cantonale se trouvent sur le site web [www.dfej.vd.ch/jyve](http://www.dfej.vd.ch/jyve).

Le site [www.pavillon-vaudois.ch](http://www.pavillon-vaudois.ch) fournit également des informations sur tout ce qui concerne l'Espace vaudois.



## J'YVé! et Espace vaudois: programme

Le pavillon vaudois ouvrira ses portes et les refermera avec l'Expo, du 15 mai au 20 octobre, tandis que la journée vaudoise vivra du 29 juin jusqu'à l'aube du 30. Si le programme des deux manifestations n'est pas encore définitif, en voici néanmoins les grandes lignes:

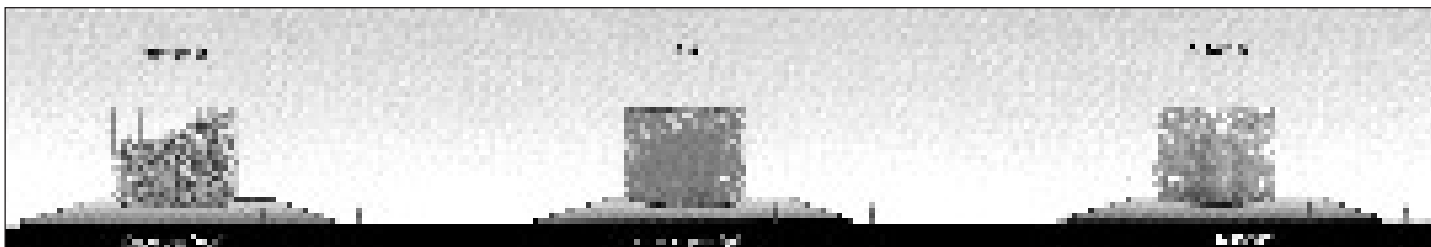
### Journée cantonale vaudoise J'YVé!

**Diane** par les fanfares et harmonies dans les rues d'Yverdon dès 4h02. **2002 en fanfare** qui réunira plus de 40 sociétés, soit quelque 1500 musiciens sous la baguette de François Bovard. Ils participeront à la **parade** du matin et donneront un concert exceptionnel dans l'après-midi. Spectacles, humour, musique et chansons animeront places et rues d'Yverdon pendant toute la journée et en soirée à l'enseigne **De toutes parts**. **Béjart Ballet**, à qui carte blanche a été laissée, présentera un spectacle en soirée sur l'arteplage. **Piano Seven** proposera en début de soirée une création incluant sept pianos

à queue, des percussions, des cuivres et des cors des Alpes. **DJ'YVé**, des performances live de musiques mixées par des DJ's suisses et internationaux jusqu'à l'aube du 30.

### Espace vaudois - un Art de Vivre

**Semaine du goût** du 27 mai au 2 juin avec la participation de pêcheurs, de paysannes et de boulangers. Boulangers que l'on retrouvera du 2 au 4 octobre avec l'**exposition du concours des apprentis boulangers et pâtissiers**. **Semaine des châteaux vaudois** du 22 au 28 juillet. Tous les mercredis après-midi, des **animations pour les enfants** seront organisées (concerts, théâtres, ateliers...) tandis que les jeudis après-midi verront un groupe de télévisions locales (CNV, ICI-TV, TVRL) enregistrer des **émissions en public** autour d'une personnalité. Grasses matinées les dimanches avec des **brunchs en musique**. Quinze districts animeront à tour de rôle une semaine de juin à octobre.



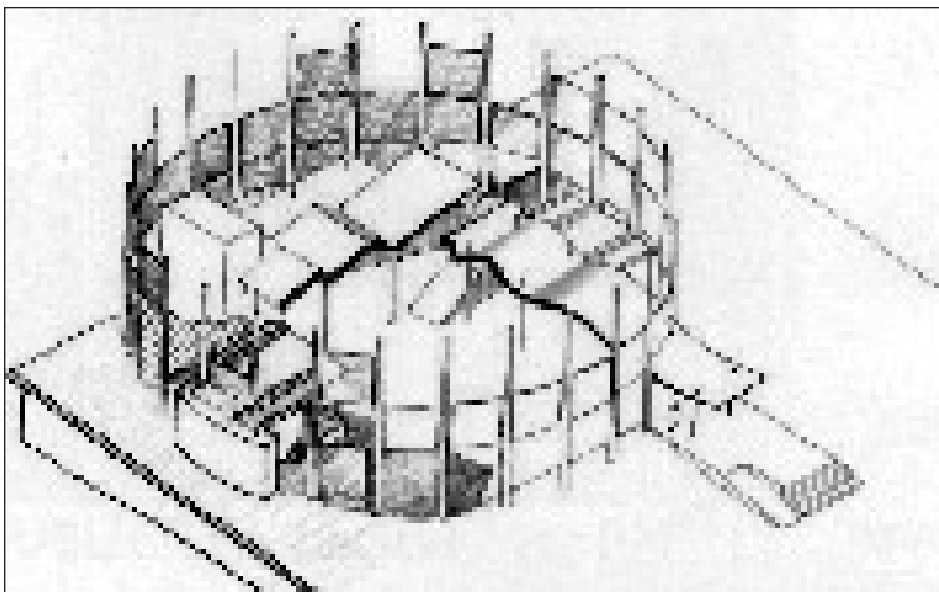
(suite de la page 5)

comme ambitions du pavillon et en invitant les communes à participer financièrement. En contrepartie, les districts bénéficieront à tour de rôle d'une semaine de présence dans le pavillon.

### Verdure, calme et volupté

Imaginé par l'architecte Urs Bona, le pavillon vaudois se veut un havre de verdure et de paix, entre la ville et la trépidante arpeplage. A partir du 15 avril, des panneaux de végétaux seront suspendus aux troncs et formeront une paroi circulaire haute d'une dizaine de mètres. A l'intérieur, chacun pourra déguster des produits du terroir et des vins, en découvrant des expositions et des animations. Sur la plate-forme extérieure, des groupes de chaises (384, comme le nombre de communes) inviteront au repos, à la discussion ou à la contemplation. Une bulle éphémère qui crèvera au soir d'Expo.02 et dont les matériaux seront tous recyclés. – AG

Imaginé par l'architecte Urs Bona, le pavillon vaudois, aux parois circulaires revêtues de végétation, évoluera avec les saisons.



L'intérieur du cylindre, d'une superficie de 700m<sup>2</sup>, se divisera notamment en une zone «déjeuner sur l'herbe» où l'on pourra déguster des produits du terroir, une place centrale avec des animations, un magasin de produits vaudois et un espace VIP.

## 1964 - 2002: la percée des femmes

*Et si les affres vécues par Expo.02, financières et identitaires notamment, n'étaient qu'un passage obligé? A voir l'exposition actuellement montée à Lausanne, il semblerait bien que oui.*

Il y a encore quelques semaines, un quotidien vaudois posait la question à une poignée de personnalités de savoir s'ils pensaient se rendre à Expo.02. Un épisode grinçant parmi tant d'autres qui ont marqué et marquent encore la difficile naissance de la 4<sup>e</sup> exposition nationale. Trop chère, trop élitiste, trop suisse allemande, inutile, foireuse, les qualificatifs n'ont pas manqué pour signifier le doute qu'a suscité le projet. Une polémique qui, si elle est plus franche et plus virulente de nos jours, a des relents de déjà vu lorsque l'on parcourt la rétrospective *La Suisse en exposition* consacrée aux relations ambiguës entretenues entre la Suisse et ses expositions nationales. 1964, Vidy: les



*Graphiste et journaux féminins de l'époque ont nettement rejeté l'uniforme des hôtesse de l'exposition nationale de 1964. Une tenue dont la couleur devait flatter les blondes comme les brunes et qui se déclina finalement en rouge dit Expo. Quant au chapeau, il ne devait pas être influencé par la mode et éviter de ressembler à «un bibi quelconque».*

dirigeants politiques savent ce qui est bon pour le peuple. A l'instigation d'un délégué ultra conservateur du Conseil fédéral, l'on supprime une série de thèmes qui auraient pu susciter un débat par trop dangereux tels que: semaine de 40 heures, établissement des étrangers, objection de conscience ou avortement. Mais grâce au populaire *Gulliver*, un ordinateur géant à qui plus de 500'000 visiteurs confient leurs états d'âme, les préoccupations comme les frustrations des Suisses d'alors éclatent. Ainsi, cette jeune femme de 18 ans qui avoue «Mon Dieu, quand je pense combien j'aimerais faire ce que je voudrais. Regardez la Russie – je ne suis pas pour la Russie – mais une foule de femmes y travaillent comme chimistes». Quasi absentes des cadres de l'expo, les femmes brillaient alors comme hôtesse. Pipilotti Rist et Nelly Wenger témoignent du chemin parcouru. – AG

*«La Suisse en exposition», par les archivistes de la Confédération, de la ville de Lausanne et du canton, ainsi que par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et Denis Alber. Espace Arlaud, pl. de la Riponne, Lausanne. Merc.-vend.: 12h-18h, sam.-dim.: 11h-17h. Jusqu'au 17 mars.*

# Enseignement: un souci d'intégration

*Nouvelle formation pour lutter contre l'échec scolaire et la marginalisation des enfants «différents».*

«**S**elon la loi, chaque élève doit trouver un enseignement adapté à sa situation. L'Enseignement spécialisé (ES) est destiné aux enfants qui, pour des raisons de maladie, de handicap ou de difficultés particulières ne peuvent suivre l'enseignement régulier sans des mesures appropriées», résume Claude Lavanchy, directeur adjoint du conseil de direction de la Haute Ecole Pédagogique (HEP). «C'est une réponse adaptée à des besoins particuliers que l'école régulière actuelle ne parvient pas à prendre en compte. Cette réponse est donnée par des enseignants qui ont suivi une formation spécifique centrée sur l'acquisition de compétences dans le domaine de la différenciation des pratiques d'enseignement», ajoute Jean-Paul Moulin, professeur et répondant dans le domaine de l'ES.

## Demande des parents

De plus en plus nombreux sont les parents qui demandent l'intégration de leur enfant «différent» dans les classes régulières. Jean-Paul Moulin comprend la légitimité de ce souhait. «La référence à un groupe 'normal' sur le plan du comportement est nécessaire pour l'enfant handicapé qui, dans la perspective d'un accès à la véritable citoyenneté, doit pouvoir développer une culture sociale favorable à son intégration dans la communauté.» Ce souci d'intégration est très présent dans la HEP qui a pris le large à la rentrée scolaire d'août 2001. «Les formations sont pensées pour que l'école présente une meilleure cohérence, un plus grand respect des

différences, insiste Claude Lavanchy. La collaboration étroite de l'école ordinaire et de l'enseignement spécialisé devrait permettre cette ouverture par l'adaptation des pratiques, ainsi que par l'accompagnement et le soutien des enseignants réguliers accueillant un élève en difficulté dans leur classe.»

## Tous concernés

Depuis ce mois, une sensibilisation spécifique s'ouvre à tous les étudiants de la HEP. «Tout enseignant doit avoir connaissance de ces problèmes, rappelle le doyen de la formation initiale, Philippe Rovero. La formation initiale n'échappe pas à un minimum de sensibilisation aux questions qui touchent à la différence. La formation continue apportera des compléments aux 10700 enseignants vaudois.» Claude Lavanchy d'ajouter: «Cette formation s'inscrit mieux dans ce qu'est réellement un groupe. Aujourd'hui, la classe est caractérisée par l'hétérogénéité des situations d'élèves, ce qui change la notion de norme. Quand j'entends parler d'enfants 'différents', je me demande toujours qui sont les enfants semblables.»

## Connaissance de soi

Bien préparé, l'enseignant régulier court moins le risque de déléguer le problème quand il repère un enfant en difficulté. «Les troubles relationnels sont peut-être ceux qui lui font le plus peur, admet Jean-Paul Moulin. Nous devons l'aider à trouver des réponses qui ne sont pas uniquement défensives. Pour permettre une gestion adéquate des comportements inadaptés, la formation propose à l'enseignant une

démarche qui favorise une meilleure connaissance de soi et des ressources propres dans le domaine des relations humaines.» C'est un élément nouveau, précise Philippe Rovero. «Une série de cours s'adresse à la personne de l'enseignant, sur le plan psychologique (connaissance de soi et de l'autre), sur le plan social (groupe hétérogène), sur le plan sociétal (quelles sont les attentes de la société par rapport à mon travail).»

Quant à la pénibilité révélée par des études récentes, Jean-Paul Moulin la comprend, du moins en partie, «comme liée à la difficulté de passer d'une activité de type artisanal, donc essentiellement routinière et sécurisante, à une activité plus professionnelle qui responsabilise l'enseignant face à des choix pédagogiques et méthodologiques multiples. La professionnalisation du métier doit permettre à l'enseignant d'augmenter, à moyen et à long terme, son degré de satisfaction dans son travail.»

*Geneviève Praplan*

## Toutes les différences

**L**es enfants dyslexiques, hyperactifs et surdoués ont beaucoup intéressé les médias ces dernières années. Comme s'ils étaient les seuls à présenter des «différences» qui, selon d'aucuns, devraient encourager l'ouverture d'écoles adaptées à leur caractéristique. Une école pour surdoués, notamment.

Pourtant, outre les enfants qui présentent des troubles du langage oral et écrit, de la personnalité et du comportement, il y a ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, d'autres qui peinent gravement devant la matière scolaire, d'autres encore pour qui les relations sont un problème. Il y a aussi tous ceux qui souffrent de handicaps physiques, moteurs et sensoriels, ceux qui se déplacent en fauteuil roulant, des enfants sourds et malentendants, des enfants aveugles et malvoyants.

Les «différences» de ces enfants se mesurent à des stades divers, aucune généralisation n'est permise et c'est bien aux besoins spécifiques de tous ceux-là que répondent les enseignants spécialisés. Soit en travaillant dans des classes qui regroupent certains de ces élèves, soit en intervenant comme appui aux maîtres qui accueillent des enfants «différents» dans les classes régulières. – G.Pr.



*Jean-Paul Moulin, répondant du domaine de l'enseignement spécialisé, et Claude Lavanchy, directeur adjoint du conseil de direction de la Haute école pédagogique (HEP).*

# Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch).

## DEC Département de l'économie

### Ouvrier/ère spécialiste B pour les Ecoles et stations agricoles cantonales de Marcellin, Morges 100%

**Mission:** enseignement des travaux pratiques de soudure et de mécanique, connaissance des moteurs. Entretien du matériel, des machines et véhicules des domaines. Collaboration à l'entretien des installations techniques des bâtiments du site de Marcellin (cl. 16-18).

**Profil:** CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique de 8 ans environ ou maîtrise fédérale. Effectue des travaux spécialisés exigeant de l'initiative, de l'indépendance et impliquant des responsabilités et des connaissances particulières. Formation de base d'électro-mécanicien ou de mécanicien. Bonnes connaissances de machines agricoles et viticoles souhaitées.

**Renseignements:** M. Charles-Louis Morel, 021/801.14.51.

**Adresse:** réf. 3314G, Ecoles et stations agricoles cantonales de Marcellin, M. Charles-Louis Morel – 1110 Morges.

### Laborantin-e médical-e pour le Service vétérinaire 100%

**Mission:** diagnostic médical vétérinaire, travail varié au sein d'une petite équipe (cl. 14-16).

**Profil:** diplôme de laborantin médical ou titre jugé équivalent. Expérience requise d'au moins 3 ans. Expérience pratique requise en microbiologie médicale, parasitologie, si possible dans le domaine vétérinaire. Expérience en biologie moléculaire ou s'engager à suivre la formation complémentaire adéquate. Bonnes connaissances pratiques en matière de gestion d'un système d'assurance qualité (ISO 17025) et maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel).

**Renseignements:** M. Patrick Boujon, 021/316.39.00.

**Adresse:** réf. 3312G, Service vétérinaire, M. René Combremont, César-Roux 37 – 1014 Lausanne.

## DFIN Département des finances

### Premier/ère secrétaire B pour une durée déterminée (environ 4 ans) en lien avec le projet SIRH (Système d'Information Ressources Humaines) au Service du personnel 100%

**Mission:** travail en équipe au Service du personnel: renforcement et appui technique pour le secteur « Mutations salariales ». Appui et saisies pour le secteur « Administration du personnel ». Participation à la modernisation de processus d'organisation et informatique (cl. 17-19).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC de bureau et pratique de 8 ans environ. Effectue de manière indépendante des travaux administratifs spéciaux demandant de l'initiative et des connaissances approfondies. Expérience dans l'administration du personnel (connaissances en assurances sociales souhaitées). Maîtrise des logiciels de bureautique (Windows, Word, Excel). Esprit d'analyse et sens de l'organisation. Engagement, discrétion, autonomie et esprit d'équipe. Connaissance de l'ACV souhaitée.

**Renseignements:** M. Pierre-Etienne Bertholet, 021/316.19.39.

**Adresse:** réf. 3270G, Service du personnel de l'Etat de Vaud, M. Pierre-Etienne Bertholet, Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne.

### Conservateur/trice du Registre foncier du district de Vevey 100%

**Mission:** dans le cadre de ses attributions fédérales et cantonales, le Registre foncier de Vevey sert la population du district (environ 65'000 habitants) en assurant un service public chargé de donner l'état des droits en relation avec les immeubles (nom du propriétaire, servitudes ou gages immobiliers) (cl. 28-30).

**Profil:** licence en droit ou diplôme universitaire de géomètre, ou CFC de commerce ou de dessinateur géomètre, ou titre jugé équivalent et pratique de 15 ans environ. La connaissance des droits réels serait un avantage. Aptitude à diriger une équipe de 8 personnes dans le cadre d'une gestion indépendante et flexible. Esprit d'ouverture et de dialogue. Bonnes connaissances des outils informatiques standard.

**Renseignements:** M. Olivier Dind, 021/316.24.76.

**Adresse:** réf. 3310G, Département des finances, M. Philippe Mathis, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne.

## DFJ Département de la formation et de la jeunesse

### Opérateur-pupitreur (H/F) pour l'Université de Lausanne 100%

**Mission:** gestion des comptes utilisateurs et des mots de passe (pour l'ensemble de l'UNIL); des sauvegardes sur les machines centrales; des périphériques au Centre informatique; de l'environnement de la salle des machines; du système de contrôle d'accès sécurisé (cl. 15-18).

**Profil:** CFC jugé utile à la fonction ou titre jugé équivalent. Pratique de 3 ans environ comme pupitreur/euse. Exigé: connaissance des outils bureautiques de base sous Windows ou MacOs. Connaissance des outils Internet (utilisateur). Maîtrise de la langue française. Souhaité: Connaissances d'UNIX (utilisateur); connaissance d'anglais et d'allemand.

**Renseignements:** M. Daniel Henchoz, 021/692.22.00.

**Adresse:** réf. 3313G, Université de Lausanne, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne.

### Bibliothécaire B pour l'Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, Yverdon-les-Bains, pour une durée d'environ 2 ans 50%

**Mission:** en collaboration avec les personnes en place: cataloguer et indexer dans NEBIS (acquisitions + fonds ancien); animer le service de prêt; participer aux diverses autres tâches bibliothéconomiques (cl. 14-17).

**Profil:** diplôme d'une école de bibliothécaires ou titre jugé équivalent. Ou pratique de 3 ans environ en qualité de premier/ère assistant-e de bibliothèque avec responsabilités de bibliothécaire diplômé-e. Priorité sera donnée à un-e bibliothécaire (spécialiste HES en information documentaire, diplômé-e BBS, EID ou équivalent). L'habitude de travailler avec les outils informatiques et internet est attendue; la connaissance du logiciel ALEPH serait un atout. Le cas échéant, moyennant une répartition différente des tâches au sein de l'équipe en place, l'engagement d'un-e titulaire du CFC d'assistant-e en information documentaire serait envisageable.

**Renseignements:** M. Jean-Louis Cucho, 024/423.22.20.

**Adresse:** réf. 3325G, EIVD, M. Marc Pedroli, Rte de Cheseaux 1 – 1400 Yverdon-les-Bains.



## Employé-e d'administration pour le Centre d'enseignement professionnel de Vevey 70%

**Mission:** gestion du secrétariat d'une école professionnelle. Suivi des dossiers des élèves, correspondance du directeur-adjoint et du doyen. Prise de procès-verbaux et notes de séances. Personne appelée à travailler sur un support informatique de gestion des dossiers d'élèves (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Aptitude à la communication, esprit d'initiative, sens de l'organisation, rédaction aisée, maîtrise du français, rapidité, intérêt marqué pour l'informatique. Maîtrise des outils informatiques courants. Connaissance de l'allemand et de l'anglais souhaitée.

**Renseignements:** Mme Marie-Antoinette Dorier, 021/923.14.00.

**Adresse:** réf. 3311G, Centre d'enseignement professionnel, Mme Marie-Antoinette Dorier, Av. Nestlé 1 – 1800 Vevey.

## (2 postes) Employé-e d'administration pour le Gymnase Auguste-Piccard 50%

**Mission:** accueil, renseignements et secrétariat d'un établissement de la scolarité post-obligatoire (gymnase) réunissant près de 800 étudiants et 100 maîtres, en collaboration avec deux autres personnes. Activités variées (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Priorité sera donnée à une personne titulaire d'un CFC de commerce. Aisance dans l'utilisation des logiciels usuels (Word, Excel et si possible Filemaker). Goût pour le contact (étudiants, maîtres, public). Aptitude au travail dans un environnement constamment ouvert au public. Résistance au stress. Discrétion, fiabilité et disponibilité dans les horaires.

**Renseignements:** Mme Mila Dumusque, 021/619.17.18.

**Adresse:** réf. 3308G et 3309G, Gymnase Auguste-Piccard, M. Alain Bouquet, CP 100 – 1006 Lausanne.

## DSAS Département de la santé et de l'action sociale

## Chef-fe de projets de recherche pour le Service de prévoyance et d'aide sociales 100%

**Mission:** de formation universitaire (sciences sociales ou HEC), vous avez également des compétences en gestion de projets. Durant au moins 5 années de pratique, vous avez pu mettre à profit une rédaction sûre, un très bon sens de l'organisation, une grande autonomie et de très bonnes capacités de négociation. A l'aise dans la communication, vous savez défendre vos projets et vos idées tout en tenant compte des impératifs contextuels. Vous appréciez le travail d'équipe. Vous êtes intéressé-e par la mise en place de contrats de prestations avec des partenaires chargés de l'application de l'aide sociale vaudoise et du revenu minimum de réinsertion ainsi que par la mise en oeuvre et le suivi du plan de communication relatif au projet (cl. 25-28).

**Profil:** titre universitaire, avec pratique de 3 ans environ dans le domaine de la recherche. Aptitude à diriger un groupe de chercheurs ou à assumer seul-e la conduite d'une recherche.

**Renseignements:** Mme Anne Lemaire, 021/316.52.56.

**Adresse:** réf. 3317G, Service de prévoyance et d'aide sociales, Mme Anne Lemaire, Av. des Casernes 2 – 1014 Lausanne.

## Chargé-e de recherche pour le Service de prévoyance et d'aide sociales 100%

**Mission:** de formation universitaire (sciences sociales ou HEC), vous justifiez d'au moins 3 années d'expérience. Vous maîtrisez la rédaction française et les outils informatiques. A l'aise dans les techniques d'entretien, vous êtes à même de sensibiliser et former les collaborateurs/tices aux nouveaux outils mis à leur disposition. Vous appréciez le travail d'équipe. Vous êtes intéressé-e par la mise en place de contrats de prestations avec des partenaires chargés de l'application de l'aide sociale vaudoise et du revenu minimum de réinsertion, et désirez/se d'assister le chef de projet (cl. 22-25).

**Profil:** titre universitaire, pratique jugée utile à l'exercice de la fonction d'un an au minimum, ou pratique de 5 ans environ en qualité de chercheur/euse associé-e. Aptitude à assumer la responsabilité ou la co-responsabilité d'une recherche.

**Renseignements:** Mme Anne Lemaire, 021/316.52.56.

**Adresse:** réf. 3324G, Service de prévoyance et d'aide sociales, Mme Anne Lemaire, Av. des Casernes 2 – 1014 Lausanne.

## (3 postes) Secrétaire-correspondancier/ère pour le Service de prévoyance et d'aide sociales 100%

**Mission:** gérer de façon autonome les dossiers de recouvrement et d'avances sur pensions alimentaires. Représenter l'Etat en justice dans les affaires courantes. Assurer les permanences BRAPA dans les Centres sociaux régionaux (CSR). Garantir la coordination des interventions avec les CSR. Signer le courrier du bureau selon les directives en vigueur (cl. 15-18).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Expérience dans le domaine du contentieux et de la comptabilité. Connaissance en matière de loi sur les poursuites et faillites. Connaissance des outils informatiques modernes et aisance dans leur utilisation. Aisance rédactionnelle. Facilité de contact avec le public. Bonne présentation.

**Renseignements:** Mme Denise Parein, 021/316.52.22.

**Adresse:** réf. 3321G, Service de prévoyance et d'aide sociales, Mme Denise Parein, Av. des Casernes 2 – 1014 Lausanne.

**Délai d'envoi des candidatures:** 6 mars 2002.

## DIRE Département des institutions et des relations extérieures

## Adjoint-e (Adjoint-e B) de la Secrétaire générale du Grand Conseil 100%

**Mission:** intégré-e à une petite équipe motivée dans un contexte passionnant, au coeur de l'actualité politique et des institutions, vous serez amené-e à seconder la Secrétaire générale du Grand Conseil dans la gestion des sessions et à la remplacer au besoin dans tous les domaines de responsabilités qui sont les siens.

Vos tâches consisteront principalement à: préparer les séances du Grand Conseil, appuyer et assister le président et les collaborateurs du Bureau du Grand Conseil; fournir un appui stratégique pour toutes les questions touchant au parlement en soutien à la Secrétaire générale et au Chancelier; collaborer à la modernisation des conditions de travail des député-e-s, à la mise en place et à la gestion de nouveaux outils techniques et informatiques; participer à l'élaboration du budget du Grand Conseil ainsi qu'au suivi administratif et financier de l'entité (cl. 27-30).

**Profil:** titre universitaire, avec pratique de 8 ans environ dès son obtention. Assume des responsabilités importantes. Disposition à s'impliquer personnellement avec de bonnes connaissances du fonctionnement des institutions et un intérêt particulier pour celui-ci. Goût pour l'informatique et les chiffres. Bonne résistance au stress, faculté de discerner l'essentiel et de travailler rapidement. Compétences relationnelles et facilités de contact. Sens aigu de la confidentialité.

**Renseignements:** Mme Marianne Brélaz, 021/316.40.10.

**Adresse:** réf. 3326G, Grand Conseil, Mme Marianne Brélaz, Pl. du Château 6 – 1014 Lausanne.

## (2 postes) Surveillant aux Etablissements de la plaine de l'Orbe 100%

**Mission:** favoriser la sécurité publique en assurant le maintien en détention des personnes incarcérées au sein des régimes spéciaux (sécurité renforcée, arrivants, évaluation, disciplinaire, unité psychiatrique) du pénitencier des Etablissements de la plaine de l'Orbe. Participer à l'encadrement, à la rééducation et à l'évaluation des personnes en exécution de peine (cl.12-14).

**Profil:** CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique de 3 ans environ. Nationalité suisse, casier judiciaire vierge, âge min. 25 ans et max. 40 ans. Un dossier de candidature doit être demandé à l'établissement.

**Renseignements:** M. Didier Gauthy, 024/442.91.31.

**Adresse:** réf. 3276G et 3277G, M. Jean-François Madörin, Etablissements de la plaine de l'Orbe – 1350 Orbe.

## DSE Département de la sécurité et de l'environnement

### Conservateur/trice de la faune (Adjoint-e A) pour le Service des forêts, de la faune et de la nature à St-Sulpice 100%

**Mission:** veiller à l'application des législations fédérales et cantonales traitant de la chasse, ainsi que de la gestion, la conservation et la protection de la faune. Diriger et contrôler le corps des surveillants permanents et auxiliaires de la faune (gardes-chasse), en veillant à la bonne répartition du travail et à leur formation continue. Exercer la fonction d'inspecteur/trice cantonale de la chasse et de la protection de la faune sauvage, notamment dans les activités de représentation, conseil et communication. Définir et faire exécuter des programmes d'évaluation ou de surveillance sur l'état de la faune terrestre et les biotopes favorables à la faune du canton. Analyser et traiter les dossiers requêtes et demandes soumis à la Conservation de la faune pour préavis ou délivrance d'une autorisation spéciale en vertu de la législation sur la faune. Analyser et prévenir les problèmes posés par la faune sauvage et prendre les mesures dans les cas d'urgence ou soumettre aux autorités concernées et compétentes les propositions de mesures (cl. 29-32).

**Profil:** titre universitaire avec pratique de 8 ans environ dès son obtention. Assume des responsabilités très importantes.

**Renseignements:** M. Cornelis Neet, 021/316.61.40.

**Adresse:** réf. 3269G, Secrétariat général du DSE, M. Antonio Racciatti, Pl. du Château 1 – 1014 Lausanne.

### Biologiste (Géographe B) pour le Service des forêts, de la faune et de la nature à St-Sulpice 100%

**Mission:** sous la direction du Conservateur de la nature: collaborer à l'application des législations fédérales et cantonales traitant de la protection de la nature et du paysage, notamment les ordonnances fédérales concernant les biotopes d'importance nationale. Définir, concevoir et faire exécuter des programmes de gestion ou de surveillance de biotopes et d'espèces menacées. Analyser et traiter les dossiers soumis à la Conservation de la nature pour préavis ou délivrance d'une autorisation spéciale (dossiers CAMAC, d'affectation, de défrichements). Analyser et gérer des problèmes particuliers en matière de protection de la nature et proposer les mesures pour les résoudre (cl. 24-28).

**Profil:** titre universitaire ou titre jugé utile à l'exercice de la fonction avec pratique de 3 ans environ. Formation universitaire de biologiste, de géographe (licence ou diplôme ès sciences) jugée équivalente.

**Renseignements:** M. Philippe Gmür, 021/694.82.61.

**Adresse:** réf. 3268G, Secrétariat général du DSE, M. Antonio Racciatti, Pl. du Château 1 – 1014 Lausanne.

### Secrétaire pour la Police cantonale 100%

**Mission:** effectue de manière indépendante tous travaux de secrétariat au profit du Commandant de la police cantonale, prend les procès-verbaux de diverses séances (cl. 15-18).

**Profil:** CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Pas d'inscription au casier judiciaire. Précision et discrétion, sens de la confidentialité, disponibilité. Maîtrise de Word, Excel et PowerPoint. Aptitude à travailler de manière autonome. Orthographe sûre. Bonnes connaissances d'allemand. Véhicule recommandé (pas de transport public à proximité). Restaurant d'entreprise à disposition.

**Renseignements:** M. Frédéric Dupuis, 021/644.82.15.

**Adresse:** réf. 3316G, Police cantonale, M. Frédéric Dupuis, Centre de la Blécherette – 1014 Lausanne.

### Employé-e d'administration ou employé-e de bureau pour le Laboratoire cantonal, contrôle des denrées alimentaires 100%

**Mission:** tous travaux de secrétariat, dactylographie, réception, centrale téléphonique. Enregistrer les échantillons et envoyer les rapports d'analyses.

**Profil:** employé-e d'administration: CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Employé-e de bureau: formation administrative (diplôme de secrétariat d'une école privée par exemple) ou pratique administrative de 3 ans au moins. Connaissances de base en informatique.

**Renseignements:** M. Charles Charvet, 021/316.43.43.

**Adresse:** réf. 3319G, Laboratoire cantonal, M. Charles Charvet, Ch. des Boveresses 155 – 1066 Epalinges.

### Employé-e d'administration pour la Police cantonale - Gendarmerie d'Yverdon-les-Bains 50%

**Mission:** assurer toutes les tâches de secrétariat et de gestion administrative liées au poste de gendarmerie et au groupe judiciaire (cl.10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ. Confidentialité, esprit d'équipe, esprit d'ouverture et d'adaptation. Maîtrise du français (excellente orthographe, rédaction aisée), maîtrise de l'informatique (Word office, Excel).

**Renseignements:** M. Berdoz, 024/557.70.21

**Adresse:** réf. 3315G, M. Frédéric Dupuis, Police cantonale, Centre de la Blécherette – 1014 Lausanne.

## OJV Ordre judiciaire vaudois

### Adjoint-e C (analyste-comptable) à l'Office du juge d'instruction cantonal (contrat d'une année, renouvelable pour une durée indéterminée) 50%

**Mission:** assister les magistrats instructeurs en participant à la recherche et à l'analyse dans le cadre d'enquêtes pénales de nature essentiellement financière (recherche de preuves, documents comptables, financiers, et leur analyse). Rédiger des rapports relatifs à ces travaux (cl. 24-28).

**Profil:** titre universitaire, brevet fédéral de comptable ou titre jugé équivalent, avec 5 ans d'expérience. Maîtrise de la comptabilité, des logiciels usuels (Word, Excel et Powerpoint). Sens de l'observation, autonomie, esprit d'équipe, organisation, initiative, adaptabilité, facilité de contact, entregent, patience, discrétion, confidentialité.

**Renseignements:** Mme Mireille Ebi, 021/316.64.70.

**Adresse:** réf. 3266G, M. le Juge d'instruction cantonal, Rue du Valentin 34 – 1014 Lausanne.

### Assistant-e social-e A ou B pour l'Office du tuteur général 100%

**Mission:** prise en charge individuelle de mandats tutélaires d'adultes. Evaluation de situations sociales, familiales, socio-professionnelles et sanitaires complexes; mise en place de dispositifs d'aide adaptés.

**Profil:** assistant-e social-e A: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Pratique de 6 ans en règle générale dès l'obtention du titre. Assistant-e social-e B: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Aptitude à travailler de manière autonome dans un service à mandats. Connaissances approfondies de l'organisation cantonale d'action sociale et des dispositions en matière d'aide sociale. Permis de conduire et véhicule indispensables. Intérêt et rigueur pour la gestion administrative des dossiers tutélaires. Connaissance des logiciels Word et Excel.

**Renseignements:** M. Christian Becco, 021/316.66.92.

**Adresse:** réf. 3273G, Office du Tuteur général, Mme Marianne Bornicchia, Ch. de Mornex 32 – 1014 Lausanne.

## Assistant-e social-e A ou B pour l'Office du tuteur général 50%

**Mission:** prise en charge individuelle de mandats tutélaires de représentation légale auprès de mineurs non accompagnés. Evaluation de situations sociales, familiales, socio-professionnelles et formatives; collaboration avec l'ensemble du réseau socio-éducatif et sanitaire. Travail avec les familles et leur entourage, suivi de la procédure d'asile.

**Profil:** assistant-e social-e A: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Pratique de 6 ans en règle générale dès l'obtention du titre. Assistant-e social-e B: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Expérience confirmée du travail social polyvalent. Intérêt marqué pour le travail auprès des immigrés. Flexibilité, autonomie, rigueur, intérêt et goût pour les aspects géo-politiques et culturels + intégration. Aisance dans la communication, la tenue des dossiers et la rédaction de rapports sociaux dans un service à mandats, en l'occurrence des mesures tutélaires de représentation légale auprès des mineurs non accompagnés, demandeurs d'asile. Connaissance des logiciels Word et Excel.

**Renseignements:** Mme Leila Nicod, 021/316.67.21

**Adresse:** réf. 3274G, Office du tuteur général, Mme Marianne Bornicchia, Ch. de Mornex 32 – 1014 Lausanne.

## Assistant-e social-e A ou B pour l'Office du tuteur général 50%

**Mission:** prise en charge individuelle de mandats tutélaires de mineurs. Evaluation de situations sociales, familiales, socio-professionnelles et formatives; collaboration avec l'ensemble du réseau socio-éducatif et sanitaire. Travail avec les familles.

**Profil:** assistant-e social-e A: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Pratique de 6 ans en règle générale dès l'obtention du titre. Assistant-e social-e B: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Expérience confirmée du travail social polyvalent. Intérêt pour le travail auprès de jeunes et de leurs familles. Aisance dans la communication, la tenue des dossiers sur les plans financier et administratif et la rédaction de rapports sociaux dans un service à mandats. Intérêt et goût pour le travail avec des familles en difficulté. Flexibilité, autonomie et rigueur. Connaissance des logiciels Word et Excel.

**Renseignements:** Mme Leila Nicod, 021/316.67.21.

**Adresse:** réf. 3275G, Office du tuteur général, Mme Marianne Bornicchia, Ch. de Mornex 32 – 1014 Lausanne.

## Employé-e d'administration à l'Office du juge d'instruction cantonal 100%

**Mission:** au sein de la chancellerie, collaborer à la réception, aux relations téléphoniques, au traitement du courrier, au suivi des requêtes informatiques, à la tenue à jour des dossiers des greffes (dactylographie de la correspondance, des P.-V. d'auditions et des décisions judiciaires). Ponctuellement, collaborer à la tenue de statistiques et à la mise sur pied de conférences (cl. 10-12).

**Profil:** CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Maîtrise du français oral et écrit (excellente orthographe, rédaction aisée). La connaissance d'autres langues, notamment l'allemand et l'anglais, est un atout. Goût pour l'informatique et aisance dans l'utilisation des logiciels usuels (Word, Excel et Powerpoint). Aptitude de travail dans un environnement ouvert. Autonomie, esprit d'équipe, sens de l'organisation, initiative, adaptabilité, excellentes qualités d'accueil, facilité de contact, entregent, patience, discrétion, sens de la confidentialité.

**Renseignements:** Mme Mireille Ebi, 021/316.64.70.

**Adresse:** réf. 3318G, M. le juge d'instruction cantonal, Valentin 34 – 1014 Lausanne.

## Employé-e d'administration pour une durée de 5 ans (jusqu'à fin 2006) au greffe du Tribunal des baux 50%

**Mission:** traite les dossiers du tribunal aux différents stades de la procédure. Rédige les correspondances courantes et assume diverses responsabilités relevant de la gestion interne de l'office (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans en règle générale. Goût pour la correspondance. Sens de l'organisation, esprit d'initiative, rapidité, précision. Maîtrise des outils informatiques courants.

**Renseignements:** M. Jacques Henchoz, 021/316.67.67.

**Adresse:** réf. 3265G, Greffe du Tribunal des baux, M. Jacques Henchoz, Ch. de Mornex 38 – 1014 Lausanne.

## Employé-e d'administration pour une durée d'un an à l'Office du juge d'instruction cantonal 80%

**Mission:** tenue à jour des dossiers, dactylographie de la correspondance et des décisions judiciaires, relations téléphoniques avec différents intervenant-e-s. Recherches. Ponctuellement: collaborer aux travaux de la chancellerie (réception, traitement du courrier...) (cl. 10-12).

**Profil:** CFC de commerce, de bureau ou titre jugé équivalent. Pratique de 5 ans environ.

**Renseignements:** Mme Mireille Ebi, 021/316.64.70.

**Adresse:** réf. 3267G, M. le Juge d'instruction cantonal, Rue du Valentin 34 – 1014 Lausanne.

### Atelier «Espace emploi»

Les conseillers/ères RH des secteurs Bilan, Recrutement, Mobilité (BRM) ainsi que les documentalistes du Centre d'Information Professionnelle (CIP), Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, unissent leurs compétences au service des vôtres. Une plate-forme est proposée le

**lundi 4 mars 2002.**

**de 12h00 à 14h00** (12h15 début atelier),  
au CIP, rue de la Borde 3d, à Lausanne,

sur le thème:

**Préparer son avenir - Réflexion sur ses activités,  
ses atouts dans le service public.**

La plate-forme est ouverte exclusivement aux collaborateurs/trices de l'Administration cantonale vaudoise.

Une totale confidentialité est assurée.

Pour tout renseignement: CIP, tél. 021/ 315 65 12

D'autres Ateliers Espace emploi se dérouleront les lundis 8 avril, 6 mai, 3 juin et 8 juillet; les thèmes seront annoncés dans le numéro de *La Gazette* qui précède l'atelier.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

# BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h

(vendredi jusqu'à 16h30)



# Les entretiens d'appréciation généralisés à toute l'administration d'ici fin 2002

*Selon une enquête du SCRIS, plus de 85% des collaborateurs du DIRE et du DEC se déclarent satisfaits des entretiens d'appréciation tels qu'ils les ont vécus dans le courant 2001. Si ces entretiens n'étaient alors qu'en phase pilote, depuis le début du mois de février de cette année ils se généralisent progressivement à toute l'administration.*



*Tatiana Daneschwar Roux, cheffe de projet EVAL: «je suis très contente des résultats de l'enquête de satisfaction du SCRIS car ils indiquent que plus de 85% des collaborateurs et des cadres interviewés se disent satisfaits de la façon dont leurs entretiens se sont déroulés*

Lorsque Tatiana Daneschwar Roux, cheffe de projet en charge des entretiens d'appréciation (EVAL), organise ses premières séances d'informations auprès des collaborateurs du DIRE et du DEC, les deux départements volontaires pour tester les entretiens d'appréciation (voir *La Gazette* n°92) durant le 2<sup>e</sup> semestre 2001, elle réalise que la crainte principale exprimée par ses interlocuteurs réside dans le fait de ne pas pouvoir s'exprimer librement lors desdits entretiens. Peur de contrarier son chef, sentiment de malaise vis-à-vis de la hiérarchie ou impression de ne pas être à la hauteur ou de ne pas avoir les compétences pour porter un jugement sur l'un ou l'autre des aspects du travail.

## **Libre de parler à plus de 80%**

Finalement l'enquête de satisfaction conduite par le SCRIS à l'automne passé auprès des quelque 850 collaborateurs et *appréciateurs* (cadres et chefs de service qui ont conduit des entretiens d'évaluation) du DEC et du DIRE, lui a prouvé que cette crainte ne s'est pas vérifiée dans les faits: 63% des collaborateurs et 66% des cadres y affirment que l'entretien d'appréciation a favorisé le dialogue entre les deux partenaires et près de 88% des collaborateurs précisent avoir pu

s'exprimer librement (76,9% complètement / 11,6% beaucoup). «Il s'agit d'un premier pas très important car l'entretien d'appréciation ne peut être utile à long terme que s'il permet un dialogue constructif et libre» explique Tatiana Daneschwar Roux. Autre motif de satisfaction pour cette dernière, l'excellent taux de retour des questionnaires du SCRIS qui s'élève à 45%.

## **Buts et applications: flottement**

Le dialogue semble donc bel et bien amorcé mais pour qu'il se développe, il sera nécessaire que les «on m'a dit que...» et autres «il paraît que...», entendus ici et là, s'effacent et deviennent des «je pense que...». Attitude d'implication personnelle que les entretiens d'appréciation visent justement à développer et qui semble répondre à un besoin puisque 85,4% des collaborateurs se disent satisfaits de leur entretien (48,2% plutôt satisfaits/37,2% très satisfaits) et que ce taux s'élève même à 91,8% pour les cadres (68,5% plutôt satisfaits/23,3% très satisfaits).

«On appréhende toujours un petit peu ce que l'on ne connaît pas et les entretiens d'appréciation testés l'année passée ont

parfois suscité des sentiments de crainte», rapporte Tatiana Daneschwar Roux qui estime que «deux ou trois ans de rodage seront nécessaires pour pouvoir apprivoiser cette nouvelle méthode de travail ainsi que pour en percevoir les buts et les retombées dans le travail quotidien». Les résultats de l'enquête du SCRIS confirment cette première analyse puisqu'à la question de savoir quels seraient les aspects des entretiens d'appréciation qui mériteraient d'être clarifiés ou modifiés, les sondés ont dit ne pas bien comprendre les buts de ces entretiens (voir encadré) et ne pas saisir la portée concrète des décisions et des actions qui y sont prises.

Ainsi, si, d'un côté comme de l'autre, chacun estime en général que l'entretien d'appréciation lui a permis d'identifier les besoins en formation, les *appréciateurs* semblent parfois douter de la capacité du système

à faire changer les choses de manière effective. Ils sont largement plus de la moitié à penser que les compétences, la motivation et les prestations de leurs collaborateurs ne seront positivement influencées que de façon peu conséquente. Tandis qu'à l'inverse, 43% des collaborateurs estiment que l'entretien augmente leur motivation. L'explication de ce décalage réside-t-il dans le fait que les cadres ne pensent pas avoir les moyens ou la disponibilité pour pouvoir influencer favorablement sur le quotidien? L'enquête ne le précise pas. Tatiana Daneschwar Roux a par ailleurs remarqué que plusieurs personnes situent leur besoin de formation dans le domaine bien spécifique de la «formation-métier», par quoi il faut entendre par exemple un cours pointu de jurisprudence pour les collaborateurs du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, ou un cours spécialisé de fiscalité pour l'ACI.

## **2002: les autres départements se jettent à l'eau**

L'enquête de satisfaction du SCRIS ayant démontré que la phase pilote a globalement donné de bons résultats, Tatiana

Daneschwar Roux et son collègue Dominique Hayoz, directeur adjoint au SPEV, travaillent actuellement à la généralisation des entretiens d'appréciation à toute l'administration cantonale en collaboration étroite avec les responsables des ressources humaines des départements concernés. Depuis le début du mois de février, ils organisent des séances de sensibilisation pour le personnel tandis que les premiers *appréciateurs* s'apprentent à suivre une formation d'un jour et demi sur la façon de gérer un entretien tant d'un point de vue

technique que d'un point de vue humain. D'ici la fin de l'année, tous les départements se seront initiés aux subtilités de l'entretien d'appréciation qui dès 2003, deviendra pour chacun d'entre nous un exercice annuel.

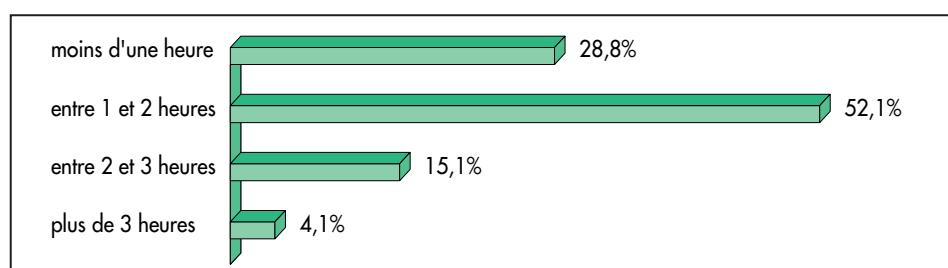
### Plus d'écoute et de formation

Toutefois, après l'expérience acquise l'année passée et au vu des remarques formulées dans l'enquête de satisfaction, le SPEV propose en sus des séances de sensibilisation et de formation précitées, des

cours facultatifs pour les collaborateurs qui en font la demande auprès des responsables en ressources humaines. Leur but? Aider à mieux utiliser la méthode qui, selon les sondés, est plutôt complexe et «lourde» à manier. «Si nous fonctionnons comme des guides et continuerons de le faire par la suite, nous travaillons parallèlement à la simplification de la méthode en demeurant à l'écoute des critiques et des expériences personnelles», précise Tatiana Daneschwar Roux. A signaler que plusieurs pages Intranet consacrées aux entretiens d'appréciation ont été ouvertes fin 2001. A la fois informatives et interactives, elles permettent notamment à tous ceux que les entretiens d'appréciation interpellent, de se renseigner sur les questions les plus souvent posées au sujet des entretiens et de faire part de leurs propres remarques via [info@spev.vd.ch](mailto:info@spev.vd.ch).

Annika Gil

## Digression sur un choix de graphiques



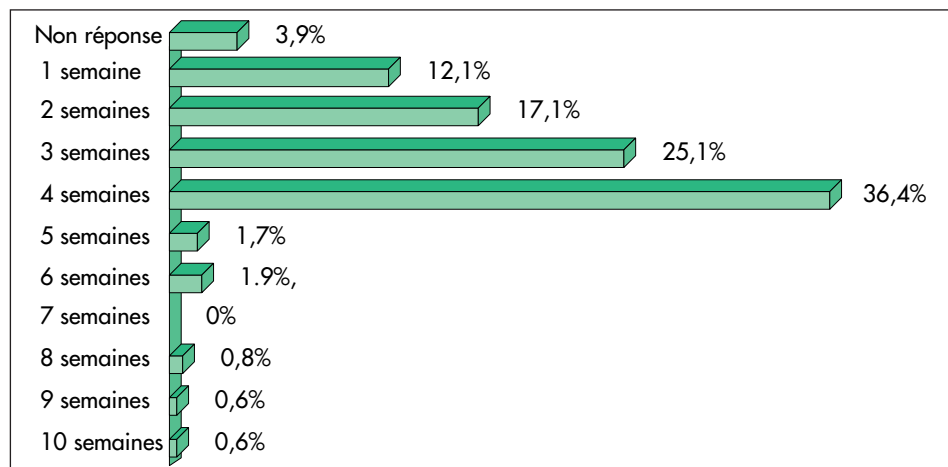
Temps moyen consacré par un «appréciateur» à la préparation des entretiens d'appréciation

Plus de 45% des *appréciateurs* sondés estiment que conduire un entretien d'appréciation implique un investissement trop lourd tandis que 52% le pensent adapté. Un partage des voix qui s'explique par le nombre variable de collaborateurs qu'un cadre doit rencontrer. Si pour 60% d'entre eux, il se situe entre 1 et 8 collaborateurs par an, pour 13% ce chiffre s'élève au delà de 15.

Et lorsque l'on réalise qu'un *appréciateur* sur deux dit consacrer entre 1 et 2 heures pour chaque entretien et à peu près le même nombre d'heures à les préparer, on réalise que l'introduction des entretiens nécessite un effort d'organisation. Un effort, selon Tatiana Daneschwar Roux, qui se révèle profitable au vu des bons résultats rapportés par l'enquête de satisfaction.



Temps moyen consacré aux entretiens par l'appréciateur (haut) et semaines écoulées entre l'invitation au collaborateur et l'entretien



## Entretien d'appréciation: petit rappel

En instaurant le principe des entretiens d'appréciation dans le cadre du projet de loi sur le personnel (art.36), le Conseil d'Etat leur a donné pour buts de **renforcer le dialogue** et la confiance mutuelle, d'**apprécier les réelles contributions** de chaque collaborateur, de **clarifier les attentes réciproques** entre le responsable hiérarchique et son collaborateur (fixer un cahier des charges, planifier des objectifs, tirer un bilan,...) ainsi que de cerner les **besoins de formation**. Le Centre d'éducation permanente (CEP) a d'ailleurs anticipé la généralisation des entretiens d'appréciation en étoffant son offre 2002 (tandems linguistiques, formation sur le net) et en assouplissant les délais d'inscription.

Si certains collaborateurs connaissent déjà le fonctionnement des entretiens d'appréciation, soit qu'ils l'ont découvert lors de la phase pilote, soit qu'ils les pratiquent déjà depuis plusieurs années dans certains services, la grande majorité les découvrira cette année. En deux mots voici de quoi il s'agit: une fois par an, chaque collaborateur rencontre pendant environ 1h30 son supérieur hiérarchique afin, qu'ensemble, ils discutent des attentes de chacun ainsi que de différents aspects du travail au quotidien. Les constatations et les décisions qui en résultent sont mises par écrit et contresignées. – AG



## Les décisions de la quinzaine

Dans cette rubrique sont présentées sous forme succincte les décisions prises par le Conseil d'Etat au cours de la quinzaine écoulée. Elles sont classées par département. Les objets dépendant de la présidence ou relevant des compétences de plusieurs départements sont placés en tête. Les références en italique au bas de chaque résumé indiquent où s'adresser pour obtenir des informations plus complètes

### DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

#### Oui à un permis de conduire eurocompatible

Consulté par la Confédération, le Conseil d'Etat approuve la révision partielle de l'ordonnance fédérale sur l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière. Les modifications proposées transposent dans la législation suisse la directive du Conseil des Communautés européennes relative au permis de conduire. Seul point légèrement divergent: l'âge à prescrire pour conduire les motocycles légers et la formation exigée pour leur conduite.

*Jean-Jacques Rège, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021/316 88 01*

### DFIN

Département des finances

#### La prévention des risques professionnels s'organise

Le Conseil d'Etat a adopté la solution dite «de branche» élaborée par la Commission santé et sécurité au travail dans les administrations. Cette solution est conforme à la nouvelle directive fédérale obligeant les employeurs à mettre en oeuvre une politique de prévention des risques professionnels (MSST, directive 6508). Le dispositif retenu pour l'Administration cantonale prévoit l'engagement d'un spécialiste MSST dans le cadre de l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST), la mise en place d'un comité de coordination et de correspondants santé et sécurité, ainsi que la création à terme d'un bureau de santé du personnel. La solution de branche vise, jusqu'en 2004, une réduction de 10 à 20 % du nombre d'accidents et une réduction de 5 à 10 % du taux d'absentéisme, en fonction du type d'activité à risque.

*Dominique Hayoz, directeur adjoint du Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV), tél. 021/316 19 31*

#### Les exploitants agricoles n'ont rien à craindre de la nouvelle estimation fiscale

En réponse à une interpellation du député Guy Parmelin, le Conseil d'Etat a confirmé que la modification de la loi sur l'estimation fiscale des immeubles ne crée pas de contradiction entre l'affectation d'un bâtiment et celle de la zone. Selon le parlementaire qui cite comme critère la zone d'affectation, la distinction entre les bâtiments exclusivement agricoles et ceux dits mixtes peut poser de graves problèmes à certains exploitants. Or en application correcte de la loi, le Département des finances, l'administration fiscale, ainsi que les commissions de district considèrent qu'un immeuble consacré exclusivement à l'agriculture doit être estimé fiscalement comme tel, quel que soit le classement de la zone.

*Olivier Dind, Inspecteur du registre foncier cantonal, 021/316 24 80*

#### Nouveau régime financier de la Confédération

Le régime financier actuel de la Confédération expirant à la fin 2006, un nouveau projet a été mis en consultation. S'agissant des principales mesures, le Conseil d'Etat approuve la fixation du taux maximum actuel de la TVA dans la Constitution. En revanche, il demande le maintien de la limitation dans le temps de l'impôt fédéral direct. Le Gouvernement est également d'avis de ne pas créer pour l'instant de base constitutionnelle en matière de réforme fiscale écologique. La proposition de ne pas aller dans le sens d'une harmonisation formelle des impôts sur les successions est également saluée. En revanche, le Conseil d'Etat souhaite le maintien du taux de TVA réduit dans le secteur du tourisme. Le projet n'a pas d'incidences sur les recettes de la Confédération et des cantons.

*Pierre Curchod, chef de la division juridique et législative de l'Administration cantonale des impôts, 021/316 20 73*

### DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

#### Projet de Protocole sur la recherche dans le domaine biomédical

En réponse à une consultation informelle de l'Office fédéral de la santé publique concernant un Protocole additionnel à la Convention des droits de l'homme et de la biomédecine, le Conseil d'Etat a donné son aval au projet qui correspond aux règles aujourd'hui admises, en matière de recherche biomédicale et de protection de la dignité humaine, quant aux libertés et droits fondamentaux de la personne. Les dispositions actuelles de la loi vaudoise sur la santé publique du 29 mai 1985, y compris les révisions examinées depuis décembre 2001 par le Grand Conseil, sont conformes aux dispositions du protocole additionnel.

*Dr Jean Martin, médecin cantonal, Service de la santé publique, 021/316 42 50*

### DINF

Département des infrastructures

#### Le Conseil d'Etat issu des élections de mars décidera du sort du métro M2, dont le financement a été optimisé

Le Conseil d'Etat s'était donné un temps de réflexion à propos de la réalisation du métro M2 Ouchy - Epalinges, dont le coût est arrêté à 590 millions de francs. Il a décidé de ne pas sceller le sort de ce projet à deux mois de la fin de la législature, mais de laisser le gouvernement issu des élections de mars prochain en décider. Un nouveau système de financement diminue la mise à disposition de liquidités par l'Etat en faisant intervenir la Ville de Lausanne et la société Lausanne-Ouchy SA.

*Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, 021/316 70 00*

*Pierre Imhof, responsable de la communication M2, 021/316 70 05 et 079/253 47 87*

#### Départ à la retraite du secrétaire général du Département des infrastructures

Jean-Luc Perret, secrétaire général du Département des infrastructures, prendra sa retraite à la fin août 2002, après 21 ans au service de la fonction publique. Juriste de formation, M. Jean-Luc Perret a été engagé au poste de secrétaire général du Département des travaux publics en juin 1981. Il a travaillé successivement pour les conseillers d'Etat Marcel Blanc, Daniel Schmutz et Philippe Biéler.

*Philippe Biéler, chef du DINF, 021/316 70 01*  
*Jean-Luc Perret, secrétaire général, 021/316 70 03*

### DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

#### Journée «En ville, sans ma voiture»: le Conseil d'Etat désapprouve le POP

Le député Michel Golay interpelle le Conseil d'Etat au sujet de la distribution de « tickets de resquille» par des membres du Parti ouvrier populaire (POP), lors de la journée sans voiture du 22 septembre 2001. Il dénonce cette action, s'interroge sur les conséquences financières de l'opération et sur les éventuelles mesures prises contre ses auteurs. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat rappelle qu'il désapprouve fermement l'opération du POP. Il constate toutefois que la loi ne prévoit aucune sanction en cas de violation de son serment par un député et rappelle qu'il relève de l'éthique personnelle de chaque élu de ne pas s'impliquer dans une manifestation entraînant ou risquant d'entraîner la violation d'une norme légale ou réglementaire. Il constate également que le conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise n'a pris aucune mesure à caractère civil ou pénal à l'encontre des auteurs de l'opération.

*Me Myriam Radoszycki, conseillère juridique, Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021/316 45 45*

## Bilan de la législature 1998-2002

Le Conseil d'Etat a adopté son bilan de la législature finissante. Ce bilan, marqué par l'échec du redressement des finances cantonales, met toutefois en évidence les nombreuses réalisations accomplies au cours de cette législature sous le signe de la modernisation de l'Etat (DUPLO, informatique, contrôle de gestion, réformes de l'Eglise réformée, de l'Ordre judiciaire, du Grand Conseil). Il montre également que, sur treize objets soumis au vote populaire au cours de la législature, le peuple a suivi onze fois la recommandation du gouvernement.

Vincent Grandjean, chancelier d'Etat,  
021/316 40 42

## Départ de la collection Corboud au musée Wallraf-Richartz de Cologne

A la suite d'une émission de «10 vor 10» de la SF.DRS en septembre 2001, le député Blaise Baumann interpelle le Conseil d'Etat au sujet du départ de la collection Corboud pour Cologne, au musée Wallraf-Richartz et d'une dotation de 20 millions en faveur dudit musée de la part de la fondation Corboud. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat précise que l'Etat de Vaud n'a pas été sollicité par le collectionneur, M. Corboud, qu'il n'a pas été associé à la réflexion et n'a donc pas été mis en situation de répondre à une demande.

Brigitte Waridel, chef du Service des affaires culturelles, 021/316 33 00

## Fusion des communes de La Rogivue et de Maraçon

Les deux communes de La Rogivue et de Maraçon ont décidé de ne plus former qu'une seule nouvelle commune portant le nom de Maraçon, à partir du 1er janvier 2003. Une convention réglant les modalités de la fusion a été adoptée par les Conseils généraux de ces communes, le 14 décembre 2001. Au vu de ce qui précède, le Conseil d'Etat adopte le projet de décret entérinant la fusion des communes de La Rogivue et Maraçon, sises dans le district d'Oron. Ce projet devra encore être ratifié par le Grand Conseil.

Danièle Bolli, adjointe juridique, Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021/316 40 80

## Octroi de permis B : actions du Conseil d'Etat pour réduire les délais

Le Conseil d'Etat a répondu à une interpellation du député Michel Cornut sur les délais pour l'octroi de permis de travail à des requérants d'asile mariés à des ressortissants suisses, et qui, dans l'intervalle, peuvent devoir dépendre de l'aide sociale. Il indique que la superposition de deux législations fédérales (asile et étrangers) et de structures administratives différentes en cas de demandes d'autorisation de séjour et de travail (services cantonaux de la population et de l'emploi) complique le traitement de certains cas qui sont soumis à l'une, puis à l'autre de ces

législations, et occasionne parfois des retards. Il ajoute que des renforts en personnel ont été octroyés en 2002 aux services cantonaux concernés pour faire face à l'augmentation des demandes et réduire les délais de traitement. En outre, des mesures ont déjà été prises pour raccourcir le délai d'octroi de permis de séjour et de travail à des personnes dépendant de l'assistance publique.

Me Jacques Grossrieder, adjoint du chef du Service de la population, 021/316 46 46

## DEC

Département de l'économie

## Oui sans réserve aux mesures fédérales de lutte contre le feu bactérien

Pour faire suite à une consultation fédérale sur le renforcement des mesures de lutte contre le feu bactérien, le Conseil d'Etat répond qu'il apporte un soutien sans réserve à l'interdiction de produire, de mettre en circulation et d'importer des plantes-hôtes sensibles à cette bactériose dévastatrice qui menace gravement les vergers de pommiers, poiriers et cognassiers. La mesure concerne le genre des Cotoneaster ainsi que les espèces Photinia davidiana et nussia.

Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021/316 61 98



BOUQUINER

# A l'étroit dans ma peau de Marie Gilliard-Malherbe

«A l'étroit dans ma peau de femme»: Avec quelques mots pour résumer toute une vie empreinte de compassion mais aussi de révolte. La révolte due à la condition de la femme à l'aube du XXe siècle. Cette condition qui destine une femme à se marier et à se soumettre d'abord à ses parents puis à son mari. A cette époque, la femme en Pays de Vaud ou ailleurs, n'avait pas encore le droit à la liberté d'expression et surtout à la liberté tout court. Cette liberté qui fait que l'on peut choisir son destin. Marie Gilliard-Malherbe aurait voulu être artiste plutôt que mère de famille.

Marie Gilliard-Malherbe est née en 1848 à Goumoens-la-Ville. Elle a passé toute sa vie en Romandie, avec une parenthèse d'un an en Allemagne et quelques années en Valais. Dans la première partie du livre elle décrit avec force détails ses parents, grands-parents, tantes, oncles, cousins, cousines. Une évocation qui plonge le lecteur dans la vie de tous les jours de nos aïeux à l'aube des années 1900. Sa

mère artiste et douce ainsi que l'une de ses tantes, lui ont certainement légué leur don pour la lecture et la peinture.

Son séjour d'un an à Stuttgart lui fera découvrir la passion de la peinture grâce à un certain Monsieur Heck. Cette parenthèse d'un an ancrera en Marie Gilliard-Malherbe son goût pour les arts.

## Eloge de la confiance partagée

Son mariage de convenance plus que d'amour avec Edmond sera rempli de tendresse, de partage, mais surtout d'une foi inébranlable en la confiance partagée et le soutien mutuel. Dix enfants viendront couronner une vie de famille bien remplie. Le destin la frappera durement avec le décès de son fils aîné mais là encore le soutien de son mari et de sa famille lui permettra de continuer avec courage le chemin de sa vie.

Elle a su prendre à pleines mains la pâte sociale du peuple vaudois pour en lever la matière non seulement pour le récit de sa vie mais aussi pour nous faire partager

avec minutie le destin des gens de la campagne vaudoise. Le soutien inébranlable des membres d'une famille à cette époque, la solidarité originelle bien présente dans le récit contrastent

avec la désolidarisation galopante d'aujourd'hui. La vie des femmes et des hommes à l'aube du XXe siècle est un exemple pour le XXIème siècle. Ce livre est un message de courage et d'amour. Il nous livre le récit d'une vie où finalement la révolte d'une femme a fait place à la réconciliation avec la vie grâce au goût des arts. Certainement un exemple pour notre génération que cette solidarité si bien décrite dans le récit de la vie de Marie Gilliard-Malherbe. – CC



# Camouflage... pour mieux se trouver?

*Le camouflage se montre rarement banal, échappant par là à sa fonction supposée.*

Voir sans être vu. Cette première fonction des tenues kaki et autres leurres d'origine militaire en camoufle bien d'autres. Un éventail de ses nombreuses déclinaisons dans la mode et dans les autres domaines de la création est donné à voir au Mu.dac. Rien qu'au travers de la diversité des motifs des 174 coupons de toile militaire présentés apparaît déjà le rôle d'identification, voire d'ostentation, que peut jouer le camouflage, comme dans le dessin «peau de léopard» de la tenue de combat congolaise, moins efficace pour se dissimuler dans la brousse que rassurant par la force de l'animal qu'il représente symboliquement. La partie de «cache-cache» avec les signes se poursuit avec le gris-vert d'accessoires griffés, escarpins, lunettes, strings bariolés et autres brosses-à-cheveux. Ou encore dans le mobilier ou l'architecture qui joue le mimétisme avec la nature. Jusqu'aux troublantes créations qui habillent les modèles de peau nue. – JC



Moschino. Cheap and Chic, robe automne-hiver 00-01.

*Cache-cache camouflage. Musée de design et d'arts appliqués/contemporains (mu.dac), Pl. Cathédrale 6, Lausanne. Jusqu'au 19 mai. Mar de 11h à 21h, merc-dima de 11h à 18h. Visites guidées les 26 février, 19 mars et 30 avril. Ateliers enfants ou adultes sur inscriptions préalables. Tél.: 021/315 25 30. E-mail: mu.dac@lausanne.ch.*



Le camouflage va jusqu'à singer la nudité dans cette photographie de Nicole Tran Ba Vang.

## Expositions

**Cabinet cantonal des Estampes (Musée Jenisch) Vevey. e.émergence.** Rétrospective de l'œuvre de Mireille Gros, artiste suisse qui vit entre Bâle et Paris et dont la vocation met l'accent sur un dessin évanescant et sensuel. Jusqu'au 7 avril.

**Fondation de l'Hermitage, Lausanne.** *Alberto Giacometti, oeuvres de la maturité.* Ma-di 10h-18h, je 10h-21h.

**Fondation Neumann, Gingins.** *Auguste Morisot (1856-1951). De l'intimisme dans l'art.* Artiste lyonnais aujourd'hui tombé dans l'oubli, Auguste Morisot fut l'un des créateurs pluridisciplinaires de l'Art nouveau. Ma-ve 14h-17h, sa-di 10h30-17h. Jusqu'au 19 mai.

**Musée romain Lausanne Vidy. Lousonna, passé présent.** Nouvelle exposition permanente. Ma-di, 11h-18h, jeudi jusqu'à 20h.

**Musée historique de Lausanne.** *Le Flon, errance secrète.* Une exposition de photographies de Claude Tenot, entre bois et cité, du Chalet des enfants à la Vallée de la jeunesse. Jusqu'au 20 mai.

**Villa Reuge, Sainte-Croix.** *L'objet vivant.* A l'occasion de l'inauguration de la Villa Reuge, nouveau centre culturel et scientifique vaudois, exposition consacrée au rêve de l'homme, de pouvoir donner la vie à des objets. Marionnettes, robots et autres fétiches racontent cette conquête autour de la prestigieuse collection d'automates de Jacqueline et Guido Reuge. Tandis que Biowall, une invention née dans les laboratoires du professeur Daniel Mange de l'EPFL, y est présentée pour la première fois au public. A l'instar du règne vivant, Biowall est un tissu capable de s'autoréparer. Fini les raccommodages, le rêve! Jusqu'au 22 juin. Mardi- dim.: 14h à 18h.

## Conférence

«Suisse-Europe: où en est-on?» par **Laurent Wehrli**, délégué du canton de Vaud aux affaires européennes. Dans le cadre des lunchs-conférences, Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne. Lunch et conférence: 10 francs. Jeudi 28 février, à 12h.

## Musiques

**Diversité de la Harpe des Andes - les 3 harpes andines de Cuzco-Huamanga-Equateur.** Conférence-concert par Claude Ferrier. Musée historique de Lausanne. Jeudi 21 février, 20h.